

GUIDE DE L'ORTHOGRAPHE

SANNGO

Commission Internationale de l'Académie Africaine des Langues
(ACALAN) pour le Sanngo

Copyright Commission Sanngo, 2021. Tous
droits réservés pour tout pays.

Commission Internationale de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) pour le Sanngo

Membres de la Commission

Marcel Diki-Kidiri	<i>Coordinateur Général</i> Gervais
Nzapali Te Komongo	<i>Coordinateur Général Adjoint</i>
Guy Noël Kwarata	<i>Secrétaire Général (Ré. Congo)</i>
André Mololi	<i>Chercheur ILA</i>
Grégoire Péli	<i>Chercheur ILA</i>
Germain Maba	<i>Chercheur ILA</i>
Vincent Gnikoli	<i>Chercheur ILA</i>
Julien Kouanga	<i>Terminologue</i>
Abdon Christophe Zinda-Ounda Meyibi	<i>Université de Bangui</i>
Gaston Voungbo	<i>LASEP</i>
Freddy Famy Hutebena	<i>LASEP</i>
Paul Maliki Junior NGAZZI	<i>LASEP</i>
Yolande Sandoua	<i>Pasteur FATEB</i>
Emmanuel Ngue Um	<i>Chercheur, CERDOTOLA (Cameroun)</i>
Charles Tiayon	<i>Univeristé Panafricaine (Cameroun)</i>

En hommage à Jean Raymond DAOTA,

Chercheur à l'ILA et Membre de la Commission
Sanngo, décédé le 10 mars 2019.

TABLE DES MATIERES

GUIDE DE L'ORTHOGRAPHE	1
TABLE DES MATIERES	3
PREFACE	4
1. L'ALPHABET SANGGO	6
1.1.1. L'alphabet Sanggo	6
1.1.2. Les consonnes simples	7
1.1.3. Les voyelles simples	7
1.2.1. Les consonnes complexes	8
1.1.4. Les voyelles complexes	8
1.1.5. Les voyelles allongées	9
2. LA SYLLABE	9
2.1.1. La syllabe ouverte	9
2.1.2. La syllabe fermée	9
2.2.1. La syllabe à groupe de consonnes Cr et Cl	10
2.2.2. La syllabe à groupe de voyelles CVV	10
2.2.3. La prononciation des consonnes T, D, S, et Z dans les syllabes CiV	11
3. LES TONS	13
3.1.1. Les tons ponctuels	14
3.1.2. Les tons modulés	14
3.3.1. Les règles générales des suites tonales	16
3.3.2. Les règles particulières de la suite tonale à tons moyens	17
3.3.3. Les règles particulières de la suite tonale à tons hauts	18
3.3.4. La hiérarchie des règles tonales RB, RC1 et RC2	18
3.4.1. Les préfixes à ton haut	18
3.4.2. Le participe des verbes monosyllabiques à ton modulé	19
4. TABLEAUX RECAPITULATIFS	21
4.1. Tableau des consonnes	21
4.2. Tableau des voyelles orales.	21
4.3. Tableau des voyelles nasales.	21
4.4. Tableau des tons.	21
4.5. Tableau des tons modulés	22
5. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	22

PREFACE

Il y a longtemps la plupart des linguistes pensaient que la meilleure façon d'écrire une langue était seulement de noter les sons de la langue de telle sorte qu'une lettre ne note qu'un seul son [cf. Carl Meinhof et Daniel Jones 1928, Westermann et Ida Caroline Ward 1933]. Aussi, pour écrire les langues d'Afrique, ils ont recouru à de nombreux caractères spéciaux comme [ɔ] et [ɛ] qui sont différents de [o] et [e], tout comme [ə] et [ɲ] et ainsi de suite (etc) [cf. Maurice Houis 1958, Marcel Diki-Kidiri 1977]. Par ailleurs, dans de nombreuses langues d'Afrique, les tons sont très importants dans la discrimination du sens des mots et des phrases. Ils ont donc convenu de noter le ton bas avec un accent grave [à], le ton moyen avec un accent plat [ā] et le ton haut avec un accent aigu [á]. Malheureusement la plupart de ces caractères ne sont pas immédiatement disponibles sur les machines à écrire. Bien qu'on les trouve fréquemment dans de nombreux ordinateurs, il n'est toujours pas aisé de travailler avec eux, comme l'a démontré Gérard Galtier [2012]. Les pays africains n'investissent pas dans la fabrication de machines pour écrire leurs langues. Par conséquent, les Africains ne sont pas les maîtres de leurs outils de travail. L'écriture de leurs langues attendra jusqu'à ce que des gens dans des pays étrangers créent les conditions pour que les langues africaines puissent évoluer.

En Centrafrique, les linguistes de ce pays n'ont pas voulu attendre. Aussi ont-ils décidé de faire les choses autrement en n'utilisant pour écrire le Sango que les caractères disponibles sur les machines à écrire françaises, lesquelles sont couramment utilisées dans le pays. Ce sont les travaux de Marcel Diki-Kidiri [1982] qui ont initié cette réflexion. Tout d'abord, il a observé que la différence entre [e] et [ɛ], tout comme celle entre [o] et [ɔ] a peu d'impact dans la discrimination des mots. Les tons sont de loin bien plus importants. Il a donc proposé de n'utiliser que /o/ et /e/ pour écrire [o] et [ɔ] d'une part et [e] et [ɛ] d'autre part. Ainsi on n'a pas besoin de ces caractères spéciaux. A sa suite, une règle élémentaire de notation des tons a été établie comme suit : Le ton haut s'écrit avec un accent circonflexe /â/ le ton moyen avec un tréma /ä/, le ton bas est laissé sans accent /a/. Tout cela concerne les tons ponctuels. On peut combiner deux tons ponctuels sur une même voyelle pour obtenir un ton modulé. Ainsi, pour noter un ton modulé, on note les tons ponctuels qui le composent sur une voyelle dédoublée : /aâ/ note le ton modulé bas-haut, /âa/ note le ton modulé haut-bas, et /äa/ note le ton modulé moyen-bas, etc.

Deux ans plus tard, le décret du Président André Kolingba, numéro 84025 du 1^{er} janvier 1984, a donné de l'importance à cette orthographe en l'instituant en tant qu'orthographe officielle du Sanngo [cf. Marcel Diki-Kidiri 1998]. A partir de là, de nombreuses personnes qui publient en Sanngo se sont mises à appliquer cette orthographe.

Mais au bout de deux ans, nombreux sont ceux qui se sont mis à la critiquer pour abondance excessive d'accents. Et beaucoup ont abandonné la notation des tons. Certains auteurs ne notent plus les tons que de temps en temps pour désambiguïser certaines phrases. Mais en agissant ainsi, ils ont oublié quel accent note quel ton et finissent par les utiliser de façon incohérente. D'autres, voulant faire croire qu'ils sont aussi à la page, saupoudre leur textes de circonflexes et de trémas tout à fait au hasard comme du sucre sur un gâteau ! On en trouve de nombreux exemples sur les réseaux sociaux. Il en résulte une instabilité permanente de l'orthographe sanngo.

Plusieurs linguistes ont démontré l'importance de la psychologie dans le développement de la littérature dans des langues écrites dans divers orthographe alphabétiques [cf. Caravolas et alii, 2013]. Plusieurs autres [Fayol et Jaffré 2016, Jaffré 2003, Jaffré et Reuter 1985, Templeton et Bear 1992, Sebba 2007, 2009] ont cherché à comprendre ce qui fait une bonne orthographe et ils ont montré qu'une bonne orthographe est celle que les gens aiment, trouvent agréable l'image des mots, ce qui leur donne envie d'apprendre vite. C'est ainsi que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture se développe rapidement chez les apprenants et dans la société. Tant que les Centrafricains auront une perception péjorative de la fréquence élevée des diacritiques en sanngo, ils ne seront pas incités à pratiquer cette orthographe tant dans leurs apprentissages que dans leurs productions écrites. Il est donc nécessaire, voire urgent, de procéder à une réforme de l'orthographe en vue de réduire drastiquement la fréquence des diacritiques dans le texte, sans pour autant renoncer aux informations que seuls les tons apportent à la compréhension des mots, des phrases et donc du texte.

En décembre 2018, l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) a créé une Commission Internationale pour le Sanngo et lui a demandé de revisiter l'orthographe Sanngo pour la stabiliser définitivement. C'est le premier chantier à laquelle la Commission s'est attelée. Une fois l'orthographe du Sanngo stabilisé correctement, alors, tout le reste des travaux pourront suivre en abondance et la langue va rapidement se développer. La Commission s'est réunie le 16 septembre 2019 à Bangui, et elle a constaté qu'il était possible d'améliorer l'orthographe du Sanngo en y ajoutant seulement deux lignes de règles qui suffisent à réduire drastiquement la fréquence des diacritiques dans un texte. Ce

sont les règles contextuelles traitées dans les sections 3.2 et 3.3 du présent Guide. La Commission en a testé l'efficacité et la robustesse pendant six mois dans de nombreux textes en vue de les valider comme une bonne réforme de l'orthographe officielle du Sanngo.

1. L'ALPHABET SANNGO

1.1. LES SONS SIMPLES

1.1.1. L'alphabet Sanngo

L'alphabet Sanngo contient 23 lettres de base qui sont :

a b d e f g h i j k l m n o p r s t u v w y z

Ces lettres portent chacune un nom en Sanngo qui permet d'épeler les mots dans la langue. Comme dans beaucoup de langues, les noms des lettres ne sont pas forcément identiques aux sons qu'elles peuvent représenter. Il ne faut pas confondre les noms des lettres et les sons qu'elles représentent même si la ressemblance semble très forte comme dans les cas simples ci-dessus.

<i>Lettres</i>	<i>Noms des lettres</i>	<i>Sons</i>	<i>Lettres</i>	<i>Noms des lettres</i>	<i>Sons</i>
a	âa	[a]	n	êni	[n]
b	bêe (prononcé bée)	[b]	o	ôo	[o]
e	êe (prononcé é)	[e]	p	pêe	[p]
f	fêe (prononcé fé)	[f]	r	êre (pron. èré)	[r]
g	gâa	[g]	s	êsi (pron. èssi)	[s]
h	hâsi	[h]	t	têe	[t]
i	îi	[i]	u	ûu (pron. ou)	[u]
j	djîi	[dž]	v	vêe (pron. vé)	[v]
k	kâa	[k]	w	wêe (pron. oué)	[w]
l	êle (prononcé èlé)	[l]	y	yêe (pron. yé)	[y]
m	êmo (pron. èmo)	[m]	z	zêe (prononcé zé)	[z]

Les lettres suivantes c, q, x ne font pas partie de l'alphabet sanngo, mais

elles ont reçu un nom en Sanngo pour qu'on puisse les épeler quand on les trouvent dans les noms propres étrangers : C = sêe, Q = kûu, X = kîsi.

A part la lettre /j/ qui n'intervient que dans l'écriture des sons complexes *dj* et *tj* étudiés plus bas, les 22 autres lettres de l'alphabet Sanngo représentent, chacune, un son simple de la langue Sanngo très proches de leur nom. En plus de représenter un son particulier, ces lettres peuvent donner des informations supplémentaires sur la prononciation des mots (cf. 3.2, et 3.3).

- E** Prononcé *é* ou *è*. Il n'est jamais muet. Ex : *bê* milieu, *be* être rouge.
- G** Prononcé toujours dur comme dans *gä* venir, *ge* ici, *gi* chercher.
- S** Prononcé toujours comme /ss/ jamais comme [z]. Ex : *sêse* terre.
- U** Prononcé toujours /ou/. Ex : *dû* trou, *gue* (prononcé *goué*, avec un ton bas) partir.
- W** Prononcé toujours comme dans « watt ». Ex : *wâ* feu, *awe* c'est fini.

1.1.2. Les consonnes simples

Les lettres suivantes utilisées seules notent les consonnes simples :

b d f g h k l m n p r s t v w y z

Notez bien que /w/ et /y/ sont des consonnes en début de syllabe. Exemples : *yânga* bouche, *wandê* étranger, *kôya* oncle maternel, *kâwa* café. Autrement, ils fonctionnent comme des voyelles lorsqu'ils sont en finale de syllabe ou en position médiane dans une suite de voyelles portant le même ton. Exemples : *kây* pagaie, *baw* python, *byâ* chant, *kwê* tout.

1.1.3. Les voyelles simples

Les voyelles suivantes sont les voyelles orales : **i e a o u**

1.2. LES SONS COMPLEXES

Pour écrire certains sons du sanngo, il est nécessaire de grouper deux ou trois lettres que l'on traite comme un seul symbole (une seule consonne ou une seule voyelle). On les prononce d'une seule émission de voix comme pour une lettre simple. On y distingue aussi des consonnes et des voyelles.

1.2.1. Les consonnes complexes

gb prononcé comme dans rugby : *gbâ* paquet, *gbogbo* lit

kp prononcé plus serré que /qu'p/ dans chaqu'part : *kpo* piquer, *sakpä* panier

ny prononcé comme /gn/ dans campagne : *nyama* animal, *nye* quoi ?

Sh prononcé comme /ch/ dans choux : *sheko* chimpanzé, *shêge* « de qualité ».

Dans de nombreux mots, les sons <tj> <sh> et <dj> sont des variantes libres de /s/ et de /z/. Dans ces cas, c'est la forme de référence /s/ et /z/ qui est retenue dans l'orthographe de ces mots. Cependant certains mots d'emprunt sont toujours prononcés avec ces variantes tant que leur intégration phonétique n'est pas encore aboutie. Il faut donc en tenir compte pour assurer une compréhension immédiate des mots concernés. On peut écrire *atjekë* ou *atiekë* « granulé de manioc », *djongo* ou *diongo* « courge dure du Congo ». Toutefois, il est recommandé de ne pas introduire de nouveaux digraphes dans le Sanngo, chaque fois que l'on peut l'éviter.

Les consonnes suivantes commencent par une nasale qu'il ne faut jamais prononcer séparément même en début de mot. Il faut au contraire prononcer le tout d'une seule émission de voix, comme s'il s'agissait d'une seule lettre notant un seul son.

mb prononcé comme dans *ba'mbou* : *mbi* je, *kâmba* corde

mv prononcé comme dans *envie* : *mvene* mensonge

nd prononcé comme *ama'nde* : *ndo* endroit, *ndâ* fondement

ng prononcé comme dans *ma'ngue* : *ngâ* aussi, *mânga* tabac

ngb prononcé comme dans *hang'bal* : *ngbâ* rester, *ngbangbo* cent

nz prononcé comme dans *pa'nzani* : *nzere* être bon, *nzâ* corne.

1.1.4. Les voyelles complexes

Le Sanngo reconnaît cinq voyelles nasales correspondant aux cinq voyelles orales simples vues plus haut. Les voyelles nasales s'écrivent avec un N postposé comme suit.

in prononcé comme un vrai *i* mais avec le nez, et non pas du tout comme *in* de vin : *iin* oui, *sîn* être abjecte, *tuin* flou, *tuinma*, être flou, *tuinsa* flouter.

un prononcé comme un vrai *ou* mais dans le nez : *fün* puer

on prononcé comme dans *on* : *hôn* nez, *hön* passer

en prononcé comme *ein* de teint : *wên* fer, *sen* mauvais (odeur)

an prononcé comme dans *an* (année) : *pan* abondant et accessible.

1.1.5. Les voyelles allongées

A noter que dans certains mots expressifs, une voyelle orale ou nasale peut être allongée. Elle est alors écrite avec la partie orale dédoublée, voire triplée comme ceci :

Voyelle orale dédoublée	<i>yeeke</i>	doucement
Voyelle orale triplée	<i>ngbiii</i>	très longuement, très longtemps
Voyelle nasale dédoublée	<i>paan</i>	abondant et accessible partout.
Voyelle nasale triplée	<i>eêen ?!</i>	Ah bon ?!

Dans certains mots, les voyelles peuvent être dédoublées sans allongement, surtout quand elles portent un ton modulé (Voir paragraphe 3.5.2).

2. LA SYLLABE

2.1. LA SYLLABE SIMPLE

2.1.1. La syllabe ouverte

La syllabe typique Sanngo est formée soit d'une voyelle seule, V, soit d'une consonne suivie d'une voyelle, CV. La voyelle peut être nasale ou orale, allongée ou non, elle représente toujours une seule voyelle V. De même, la consonne peut être simple ou complexe, elle représente toujours une seule consonne C. La syllabe ouverte se termine toujours par une voyelle V. Exemples :

<i>Symbole</i>	<i>Mots</i>	<i>Sens</i>	<i>Mots</i>	<i>Sens</i>
V	<i>ë</i>	nous	<i>a</i>	on, il (pronoms indéfinis)
	<i>iin</i>	oui	<i>ên-ën</i>	non (2 syllabes V-V) CV)
	<i>ba</i>	courber	<i>bâa</i>	voir,
	<i>ngbâa</i>	esclave	<i>kpön</i>	savon,
	<i>gän</i>	tailler	<i>gbeën</i>	(sorte de feuille ommeestible <i>Dorstenia africana</i>)

2.1.2. La syllabe fermée

La syllabe fermée est une syllabe qui finit par une consonne comme VC, CVC. Ce type de syllabe est très rare en sanngo. On le trouve dans quelques rares adverbes expressifs ou dans des mots empruntés comme :

VC	<i>us, us, us!</i>	cri pour appeler les poules;
VC-CV-CV	<i>algombo</i>	petite courge
CVC	<i>rêk</i>	coûte que coûte
CV-CVC	<i>tîlîp</i>	d'un bond!
Cvr	<i>bâar</i>	bar

2.2. LA SYLLABE COMPLEXE

2.2.1. La syllabe à groupe de consonnes Cr et Cl

Ce sont les syllabes qui commencent par un groupe de consonnes tel que CrV, CIV. Les groupes de consonnes qui apparaissent ici ne constituent pas un seul son comme pour les consonnes complexes décrits plus haut, mais il s'agit bien de consonnes distinctes. Entre deux voyelles, les consonnes /r/ et /l/ ont tendance à réduire les voyelles qui les précèdent jusqu'à les faire disparaître. Ainsi, *koddoro* « pays » est couramment prononcé *koddro*, et *mbâssambala* « sept » est d'abord devenu *mbâllambala*, *mblâmbâlâ* puis *mbrâmbrâ*. L'apparition des groupes de type /Cr/ et Cl/ est renforcée par les mots empruntés au français comme *Afrîka*, *eglîzi*, *drapöo* « Afrique, église, drapeau ». Voici la liste des groupes de consonnes jusqu'à présent attestés en Sanngo :

pr	<i>premma</i>	bébé prématuré	kl	<i>kliyään</i>	client
br	<i>brodegë</i>	brodequin	kr	<i>kretien</i>	chrétien
fr	<i>Afrîka</i>	Afrique	gr	<i>grupumäa</i>	groupement
vr	<i>vru</i>	jeté en vrac	mbr	<i>mbrâmbrâ</i>	sept
tr	<i>patatra</i>	aplati, épaté	pl	<i>plään</i>	plan
dr	<i>drapöo</i>	drapeau	gl	<i>eglîzi</i>	église
kpr	<i>kprâ</i>	(s'écrier) avec colère	gbr	<i>gbâgbru</i>	soudain

2.2.2. La syllabe à groupe de voyelles CVV

Lorsqu'on a une consonne suivie de deux voyelles différentes V₁ et V₂ comme dans les mots *kîo* racler, *kua* travail, *mâi* évoluer, *ndaû* accident, les deux voyelles se combinent pour constituer le cœur d'une seule syllabe complexe CVV. Le plus souvent l'une des deux voyelles est un /i/ ou un /u/ comme dans les exemples ci-dessus. Mais parfois, c'est un /e/ ou un /o/ comme dans *ndaö* forge, *meambe* (variante *miombe*) huit. Voici les combinaisons de voyelles attestées dans les syllabes de type CVV :

ia	<i>bîanî</i>	assurément	ai	<i>kâi</i>	cesser
ie	<i>mesie</i>	monsieur	ei	<i>reisîi</i>	réussir (sa vie)
io	<i>kîo</i>	racler	oi	<i>goigôï</i>	paresse

iu	<i>kiû / kyû</i>	piqué vivement	ui	<i>kûi</i>	mourir
ua	<i>kua</i>	travail	au	<i>ndaû</i>	accident
ue	<i>gue</i>	aller	uen	<i>guen</i>	famine
ea	<i>meambe</i>	huit	ae	<i>ae</i> (var. <i>âi</i>)	aïe!
oa	<i>koakoara</i>	flèche	ao	<i>ndao</i>	forge

A noter que les groupes de voyelles *ie, ei, eu, uo, ou* ne sont pas attestés aujourd’hui dans les mots de souche sanngo, mais on peut en trouver dans des emprunts comme *mesie* « monsieur », *reisîi* « réussir » ou dans des noms propres étrangers comme *Keita* « Kéita », *Gêi* « Guèye », *Goû* « Gohou ». C’est pourquoi, il convient de les prendre tous en considération.

2.2.3. La prononciation des consonnes T, D, S, et Z dans les syllabes CiV

Dans les syllabes de type CiV, si les consonnes sont T, D, S, Z leur prononciation peut être fortement modifiée par la suite - *i+voyelle*. Sous l’influence du *i* on a tendance à prononcer :

le T comme *tch* : *tyen* « dent » prononcé /tien/ ou /tchein/

le D comme *dj* : *diamään* « diamant » prononcé /diamään/ ou /djamään/

le S comme *ch* : *syonî* « mauvais » prononcé /syonî/ ou /chönî/

le Z comme *dj*. Ex. : *zîa* « laisser » prononcé /zîa/ ou /djâa/

Ces prononciations contextuelles sont des variantes et ne nécessitent pas le recours à des lettres supplémentaires pour les écrire. Il suffit de reconnaître le contexte *i+voyelle* qui les favorise pour savoir que ces prononciations sont possibles dans ce contexte. Bien souvent, on les réalise sans y réfléchir. A noter que la prononciation des consonnes S, Z, T, D en’est pas modifiée par la suite *u+voyelle*.

2.3. COMBINAISON DE SYLLABES

Bien que les mots à une seule syllabes soient nombreux en sanngo, tous les types de syllabes peuvent se combiner pour donner des mots à deux, trois, quatre et cinq syllabes. Exemples :

V	<i>ë</i>	nous	<i>ï</i>	vous
CV	<i>lâ</i>	jour	<i>mbï</i>	moi
CVV	<i>hîo</i>	vite,	<i>sâi</i>	thé,
VCV	<i>otâ</i>	trois,	<i>ôke</i>	combien,
CVVCV	<i>bîanî</i>	vraiment	<i>bôngû</i>	teigne
CVCV	<i>babâ</i>	père,	<i>kangba</i>	adulte,
CVCVCV	<i>kamâta</i>	saisir	<i>singîla</i>	remercier
CVCVCVCV	<i>motarâka</i>	présentoir	<i>bûkülûbü</i>	ténèbre
CVCVCVCVCV	<i>mondelepâko</i>	manioc doux		
	<i>tonndorozôro</i>	teinture d’iode		

Cette liste n'épuise absolument pas toutes les possibilités de combinaison entre les types de syllabes. Il faut cependant noter que les syllabes fermées (qui finissent par une consonne autre que le N des voyelles nasales) sont extrêmement rares dans un mot à plusieurs syllabes. Seul la syllabe CVr (fermée par /r/) apparaît dans l'interjection *baarzegë* qui exprime le rejet catégorique d'un propos dont on ne veut pas entendre parler. La structure syllabique de cette interjection est : CVrCVCV. La première voyelle /a/ est ici allongée pour marquer le refus catégorique. C'est un allongement expressif comme dans *yeeke* « tou doucement », (à ne pas confondre avec *yeke* être).

2.4. LA CESURE

Lorsqu'à la fin d'une ligne on doit couper un mot trop long pour le continuer sur la ligne ou la page suivante, on appelle cela une césure. La césure intervient toujours entre deux syllabes. Elle ne doit jamais séparer les éléments constitutifs d'une syllabe complexe : voyelles allongées, voyelles complexes, groupe de voyelles, groupe de consonnes, consonnes complexes. En revanche, lorsqu'une consonne de suite tonale est ajoutée à la fin de la première syllabe d'un mot à plusieurs syllabes, la césure se fait toujours après la consonne de suite tonale. Exemples :

<i>Mots</i>	<i>Césures</i>	<i>Mots</i>	<i>Césures</i>
<i>kpangbara</i>	kpa-ngba-ra	<i>sämba</i>	sä-mba
<i>bôingû</i>	bôï-ngû	<i>âssego</i>	âs-se-go
<i>motarâka</i>	mo-ta-râ-ka	<i>âggbasu</i>	âg-gba-su
<i>Îtä-wâli</i>	i-tä-wâ-li	<i>tammbulango</i>	tam-mbu-la-ngo
<i>gbyânngbi</i>	gbyân-ngbi	<i>nyonhngo</i>	nyonh-ngo

Il est important de souligner que la syllabe à groupe de voyelles CVV n'est valable que dans des mots où le rapprochement des deux voyelles n'est pas le résultat d'une composition. En effet, dans un mot composé comme *Bêafrika*, la première syllabe n'est pas *bêa-* mais *bê-*, parce que ce mot est composé de *bê* et de *Afrika*. Le découpage du mot en syllabes est donc comme ceci : *bê-a-frî-ka* soit CV-V-CrV-CV. Cependant, dans un mot composé comme *pialô* « projet », le découpage en syllabe est bien *pia-lô* soit CVV-CV. Pour éviter de confondre ces deux types de situations et faciliter le découpage correct des mots à la césure, il est préférable, sauf exception, de séparer par un trait d'union les voyelles rapprochées qui appartiennent originellement à deux mots distincts, comme le montre les exemples du tableau suivant :

Orthographe recommandée

Notation déconseillée

Bê-Afrîka / Bêafrîka	(exception)	Centrafrique
Wabê-Afrîka / Wabêafrîka	(exception)	Centrafricain
lêgë-ôko	lêgëoko	ensemble,
bê-ôko	bêoko	unis
balë-ôko	balëoko	dix
balë-ûse	balëuse	vingt
balë-otâ	balëotâ	trente
balë-usyô	balëusyô	quarante
balë-okü	balëokü	cinquante

Cette recommandation est particulièrement importante dans les cas où les deux voyelles rapprochées ont le même ton (haut ou moyen) comme dans *bê-ôko*, car, dans un traitement automatique par ordinateur, sans le trait d'union, elles risquent d'être traitées par erreur comme des voyelles d'une syllabe CVV auxquelles s'appliquent les règles contextuelles RC1. (Voir 3.2. Plus loin). Dans le cas de *Bê-Afrîka* et *Wabê-Afrîka*, il n'y a aucun risque de se tromper dans le écoupage en syllabes ni dans le traitement informatique si on les écrivait *Bêafrîka* et *Wabêafrîka* respectivement. C'est simplement pour ne pas en faire des cas particuliers que le trait d'union est ici recommandé. Il faudrait voir à l'usage s'il n'est pas préférable de les écrire en un seul bloc.

3. LES TONS

Quand on parle en sango, chaque syllabe est prononcée sur une hauteur de voix particulière qui est son ton. Celui-ci peut être haut, moyen ou bas. On dit alors que le ton est ponctuel car il ne comporte aucune modulation. Mais le ton d'une même syllabe peut être une combinaison quelconque des trois, soit : haut-bas, bas-haut, haut-moyen, bas-moyen ou encore moyen-bas, moyen-haut. On dit alors que le ton est modulé. Les tons sont notés dans l'orthographe réformée en appliquant trois ensembles de règles. Le premier ensemble de règles sont les règles de base (RB). Le deuxième ensemble comprend les règles contextuelles (RC1) qui ne s'appliquent qu'aux syllabes CVV ayant le même ton haut ou moyen sur les deux voyelles. Le troisième ensemble comprend des règles contextuelles (RC2) qui ne s'appliquent qu'aux mots à plusieurs syllabes ayant le même ton haut ou moyen sur plusieurs syllabes successives. Les règles de base (RB) s'appliquent automatiquement par défaut quand les deux autres ensembles de règles ne s'appliquent pas. Nous reprenons tout cela en

détail dans les pages qui suivent. Tout d’abord, examinons les règles de base (RB).

3.1. LES REGLES DE BASE (RB)

3.1.1. Les tons ponctuels

Le ton haut est noté par un accent circonflexe sur la voyelle. Par exemple, /â/ représente une voyelle A prononcée sur une note haute, donc un ton haut. Le ton moyen est noté par un tréma. Ainsi, /ä/ représente une voyelle A prononcée sur une note moyenne, c’est-à-dire ni haute ni basse. Enfin, par économie, le ton bas, qui est le plus fréquent, n’est pas noté par un accent. Les voyelles sans accents se lisent donc automatiquement sur une note basse si aucun contexte particulier ne s’applique. Dans les exemples qui suivent, chaque syllabe porte un ton ponctuel haut (H), moyen (M), ou bas (B).

Symboles Exemples

H	<i>kâ</i> là-bas, <i>mû</i> prendre, <i>yê</i> chose
M	<i>kä</i> plaie, <i>mü</i> cicatriser, être cuit, <i>gä</i> venir
B	<i>ka</i> et, mais, <i>mo</i> toi, tu, te, <i>ge</i> ici
H H	<i>gbâkâ</i> géant, <i>tâkâ</i> antique, <i>kôngbâ</i> bagage
H B	<i>pâsi</i> souffrance, <i>sâra</i> faire, <i>hînga</i> savoir
H M	<i>wâli</i> femme, <i>kôli</i> homme, <i>hîngö</i> sel
B B	<i>mvene</i> mensonge, <i>tene</i> , parler, dire, <i>nyama</i> animal
B H	<i>otâ</i> trois, <i>mamâ</i> mère, <i>babâ</i> père
B M	<i>ndembö</i> ballon, <i>ngendë</i> chaise, <i>bolë</i> haricot
MM	<i>mbanna*</i> exprès, <i>tenne*</i> parole, <i>bubba*</i> idiotie
M H	<i>ndöbê</i> (le) dessus, <i>ngälâ</i> tempe, <i>bürâ</i> tromperie
M B	<i>mbäli</i> dimension, <i>ngönze</i> halo, reflet, <i>kpëli</i> cerveau

*) *Les suites tonales s’écrivent selon les règles contextuelles RC2.*

3.1.2. Les tons modulés

Les tons modulés étant une combinaison de deux tons ponctuels quelconques sur une même voyelle, pour les noter, en sanngo, on dédouble la voyelle. Par exemple, si la voyelle A porte un ton modulé haut-bas, on l’écrit /ââ/. La première voyelle du dédoublement porte le ton haut requis, et la deuxième voyelle porte le ton bas requis pour former le ton modulé haut-bas. Les voyelles dédoublées ne sont pas allongées dans la prononciation.

HB *bâa* voir, *sêe* être amer, *sôo* sauver

BH *kpoô* sans honte, *laâ* c'est, *taâ* vrai

La plupart des emprunts au français présentent une syllabe finale avec un ton modulé haut-bas pour les verbes et moyen-bas pour les noms.

<i>fotôo</i>	photographier	<i>fotöö</i>	photographie
<i>balêe</i>	balayer	<i>balëe</i>	balai
<i>abonêe</i>	(s') abonner	<i>abonëe</i>	un abonné
<i>marakêe</i>	marquer	<i>mazïi</i>	magie
<i>kolêe</i>	coller	<i>berëe</i>	béret
<i>pinîi</i>	punir	<i>pinëe</i>	pneu

Lorsque les voyelles nasales portent un ton modulé, le N de nasalisation suit la partie vocalique dédoublée. Ainsi, on écrit :

âan pour représenter un a nasal avec ton modulé haut-bas,
öon pour représenter un o nasal avec ton modulé moyen-bas,
eên pour représenter un ton modulé avec ton bas-haut, etc.

Exemples :

savöon savon, *diamäan* diamant, *tâan* temps / tant, *fêen* odeur,
ngbeën / *ngbeên* légume (*Dorstenia africana*), *sîn* être abjecte, *sîn*
abusivement.

Avec les règles de base les accents (tréma et circonflexe) ont une fréquence élevée (56%) et sont donc très nombreux dans un texte, même si on économise déjà 44% des accents en notant le ton bas sans accent. C'est pourquoi la réforme orthographique propose des règles complémentaires, les règles contextuelles RC1 et RC2, qui permettent de réduire fortement le nombre des accents dans un texte. Elles ne s'appliquent que dans certains contextes bien précis et prédictibles.

3.2.LES REGLES CONTEXTUELLES DU 1^{er} GROUPE (RC1)

Elles ne s'appliquent qu'aux syllabes à groupes de voyelles CVV dans lesquelles les deux voyelles ont le même ton haut ou moyen.

A). Lorsque les deux voyelles d'une syllabe CVV portent toutes les deux un ton haut ou un ton moyen,

1. La voyelle la plus fermée est remplacée par /y/ s'il s'agit d'un /i/ ou d'un /e/, et par /w/ s'il s'agit d'un /u/ ou d'un /o/ ;
2. Si les deux voyelles sont /i/ et /u/, c'est celle qui suit immédiatement la consonne dans la syllabe CVV qui est remplacée.
3. En cas de ton haut, la voyelle non remplacée conserve le

ton haut marqué par un accent circonflexe.

4. En cas de ton moyen, le tréma n'est plus nécessaire pour marquer le ton moyen car la simple présence de /y/ ou de /w/ et l'absence du circonflexe dans ce contexte suffisent à l'indiquer.

B). Les voyelles restent inchangées lorsque les deux tons portés sont bas ou différents l'un de l'autre. Exemples :

<i>Deux tons hauts :</i>	<i>kûâ > kwâ</i> mort,	<i>kât > kây</i> pagaie
	<i>bîâ > byâ</i> chant,	<i>gûî > gwî</i> igraine,
<i>Deux tons moyens :</i>	<i>küü > kwa</i> poil,	<i>kïön > kyon</i> égoïsme,
	<i>bäö > baw</i> python.	
<i>Deux tons bas et divers</i>	<i>kua</i> travail,	<i>koi</i> unique, <i>gue</i> aller
	<i>kuä</i> copain,	<i>biö</i> os, <i>buä</i> prêtre

3.3. LES REGLES CONTEXTUELLES DU 2^e GROUPE (RC2)

Elles ne s'appliquent qu'aux syllabes portant une suite de tons identiques hauts ou moyens à l'intérieur d'un mot.

3.3.1. Les règles générales des suites tonales

Lorsque plusieurs syllabes successives portent le même ton haut ou moyen, plutôt que d'écrire chacun des tons avec des accents circonflexes ou des trémas, il est bien plus économique d'indiquer seulement le début et la fin de la suite avec les règles suivantes :

- 1) Lorsque la deuxième syllabe commence par une consonne simple ou une consonne complexe, le début de la suite tonale est indiqué par le redoublement de la consonne simple ou de la première lettre de la consonne complexe. Exemples :

täsëmä > tassema ; târâwârâ > tarrawara ; mbëti > mbetti ;
Sängö > Sanngo ; sêndâyângâ > sênndayanga ;

Notez bien que la suite tonale débute sur la syllabe qui précède la lettre dédoublée.

- 2) Lorsque la première syllabe de la suite tonale se termine par une voyelle nasale et que la seconde syllabe commence par un N ou un M, alors le début de la suite tonale est indiqué par un /h/ appelé « H de suite tonal » inséré à la fin de la première syllabe de la suite tonale, Exemples :

<i>gbyan + ngö</i>	>	<i>gbyanhngo</i>	changement, conversion
<i>hön + ngö</i>	>	<i>hönhngö</i>	passage

tyen + mbenge > *tyenhmbenge* défense de sanglier

- 3) La fin de la suite tonale est marquée soit par un des caractères suivants : un espace indiquant la fin du mot, un trait d'union, un accent tonal (circonflexe ou tréma), une ponctuation /, ; : ? ! .../ et tout caractère graphique non alphabétique comme : & # @ () { } [] + = / | \ « » < >, s'il n'est pas précédé par un espace.
*Exemples :

<i>mbëti</i>	>	<i>mbetti</i>	papier, écrit
<i>hïngängö-ndo</i>	>	<i>hinngango-ndo</i>	culture
<i>töndörözôro</i>	>	<i>tonndorozôro</i>	teinture d'iode

- 4) Lorsqu'une suite tonale de tons hauts ou moyens arrive sur un ton bas, le ton de la dernière syllabe de la suite tonale qui précède le ton bas est marqué afin de préserver le ton bas qui suit.

<i>afürükpa</i>	>	<i>afurrukpa</i>	petite courge du Congo
<i>sëndâmâti</i>	>	<i>sënnamâti</i>	mathématiques

- 5) En cas de césure, la coupure se fait après le /h/ de la suite tonale ou entre la consonne dédoublée. . Exemples :

<i>ngbennda</i>	>	<i>ngben-nda</i>	bouteille
<i>porro</i>	>	<i>por-ro</i>	chaussure
<i>koddoro</i>	>	<i>kod-do-ro</i>	pays, village
<i>koddro</i>	>	<i>kod-dro</i>	pays, village.
<i>honhngo</i>	>	<i>honh-ngo</i>	passage

3.3.2. Les règles particulières de la suite tonale à tons moyens

Dans une suite tonale à tons moyens, l'application des règles générales ci-dessus supprime tous les trémas dès la première syllabe de la suite (sauf application du point 4).

<i>äbönängö-terê</i>	>	<i>abbonengo-terê</i>	action de s'abonner
<i>prëmä</i>	>	<i>premma</i>	bébé prématuré
<i>kpëngbërë</i>	>	<i>kpenngbere</i>	aire latéritique
<i>sägbä</i>	>	<i>saggba</i>	publicité

La totalité des règles ci-dessus (y compris le point 4) s'appliquent à toute suite tonale à tons moyens dès deux syllabes.

<i>tënë</i>	>	<i>tenne</i>	parole
<i>löndö</i>	>	<i>lonndo</i>	se lever

3.3.3. Les règles particulières de la suite tonale à tons hauts

- a) Lorsqu'on applique les règles générales des suites tonales aux suites à tons hauts, la première syllabe de la suite garde toujours son accent circonflexe. Sans cela, la suite serait interprétée comme à tons moyens. Exemples :

<i>mbîrîmbîrî</i>	>	<i>mbîrrimbiri</i>	correctement
<i>kpângbâlâ</i>	>	<i>kpânngbala</i>	plat

- b) Les règles générales des suites tonales ne s'appliquent aux suites tonales à tons hauts qu'à partir de trois syllabes. Exemples :

<i>mbâsâmbâlâ</i>	>	<i>mbâssambala</i>	sept
<i>mbrâmbrà</i>	>	<i>mbrâmbrà</i>	sept
<i>kêê</i>	>	<i>kêê</i>	petit
<i>mbêni</i>	>	<i>mbêni</i>	un autre, un certain

3.3.4. La hiérarchie des règles tonales RB, RC1 et RC2

Les règles de base (RB) s'appliquent toujours par défaut quand le contexte ne nécessite pas l'application des règles contextuelles RC1 et RC2.

<i>tambûla</i>	marcher, marche	<i>pûpûlengé</i>	papillon
<i>walombë</i>	héros, champion	<i>dâwa</i>	prêche
<i>goigôï</i>	parese	<i>ngâsi</i>	éternuer

Lorsqu'un mot contient une combinaison de plusieurs types de syllabes dont au moins une syllabe de type CVV et qu'une suite tonale recouvre la syllabe CVV et au moins une des syllabes voisines, on applique d'abord les règles RC1 à la syllabe CVV et ensuite on applique les règles RC2 à la suite tonale toute entière. Exemples :

RB		RC1		RC2	
<i>mâingö</i>	>	<i>mayngö</i>	>	<i>maynngo</i>	développement
<i>tögbïä</i>	>	<i>tögbya</i>	>	<i>toggbya</i>	chef suprême
<i>sïökpäri</i>	>	<i>syokpäri</i>		<i>syokkpari</i>	péché
<i>sïöngänhözo</i>	>	<i>syongänhözo</i>	>	<i>syonnganhözo</i>	SIDA, épidémie

3.4. LES REGLES COMPLEMENTAIRES SPECIFIQUES

3.4.1. Les préfixes à ton haut

Etant donné que les préfixes, comme tous les affixes, font partie intégrante d'un mot, les règles contextuelles RC1 et RC2

s'appliquent totalement aux noms portant le préfixe /â-/ du pluriel des noms. En conséquence, les noms peuvent avoir une apparence assez différente au singulier et au pluriel. Exemples :

Singulier	<i>mbênî</i>	<i>kêê</i>	<i>îtä</i>	<i>lêsû</i>	<i>mbâlê</i>	<i>sêgô</i>
PLuriel	<i>âmbeni</i>	<i>âkkete</i>	<i>âytä</i>	<i>âlesu</i>	<i>âmbale</i>	

Il en est de même des formes verbales portant le pronom impersonnel /â-/ préfixé au verbe comme indice sujet en mode Virtuel. Ainsi, dans l'exemple suivant, on devra écrire *âmmboro* « resterait en rade » :

Kôngbâ tî âytä nî âmmboro ânde töngana kutukutu nî akûi na lêgë.

« Les marchandises des frères(/sœurs) risquent de rester en rade si le camion tombe en panne en chemin ».

3.4.2. Le participe des verbes monosyllabiques à ton modulé

Beaucoup de verbes monosyllabiques se distinguent uniquement par leurs tons modulés d'autres verbes à tons ponctuels ayant la même consonne et la même voyelle. Par exemples :

<i>Ton modulé</i>	<i>Sens</i>	<i>Ton ponctuel</i>	<i>Sens</i>
<i>bâa</i>	voir	<i>ba</i>	courber
<i>fâa</i>	couper	<i>fa</i>	montrer
<i>tôo</i>	cuisiner	<i>to</i>	envoyer
<i>kîi</i>	élire	<i>ki</i>	construire
<i>kpêe</i>	être	<i>kpë</i>	courrir

Le participe en Sanngo est un mot construit à partir du verbe pour en désigner la façon ou le fait de l'action du verbe. Le participe est formé par l'adjonction du suffixe *-ngö* au verbe et la réduction de tous les tons du radical du verbe au seul ton moyen. Exemples :

tambûla > *tammbulango*, *sâra* > *sarrango*, *fa* > *fanngo*

Les verbes monosyllabiques à ton modulé perdent cette modulation au participe si bien qu'à l'oral leur participe ne se distingue pas de celui d'un verbe similaire à ton ponctuel. Le sens du participe devient ainsi ambigu. Seul le contexte global de l'énoncé permet de savoir si le participe *banngo* est celui du verbe *bâa* voir ou du verbe *ba* courber. Exemples :

<i>Ton modulé</i>	<i>Ton ponctuel</i>	<i>Participe oral ambigu</i>
<i>bâa</i> voir,	<i>ba</i> courber,	<i>banngo</i> action de voir / courber
<i>fâa</i> couper,	<i>fa</i> montrer,	<i>fanngo</i> action de couper / montrer
<i>tôo</i> cuisiner,	<i>to</i> envoyer,	<i>tonngo</i> action de cuisiner / envoyer

kîi élire, *ki* construire, *kinngo* action d'élire / construire

Les participes de ces verbes sont identiques à l'oral, comme on peut le voir dans les exemples ci-dessus. A l'oral, on peut plus facilement s'aider de la situation et du contexte du discours pour sélectionner automatiquement le bon sens. A l'écrit, ce n'est pas du tout facile de lever l'ambiguïté si on ne distingue pas formellement les deux participes. L'orthographe doit aider le lecteur à faire immédiatement le bon choix en maintenant à l'écrit des distinctions perdues à l'oral. C'est souvent le cas dans les langues écrites (cf. En français, *elle chante / elles chantent*, et en anglais *night / knight*). Une façon simple de le faire en Sanngo est de conserver dans le participe la double voyelle des verbes monosyllabiques à ton modulé. Ainsi, il sera plus facile de distinguer *wafaanngo-lêgë* « celui qui traverse la route » de *wafanngo-lêgë* « celui qui montre le chemin ». On voit dans le tableau ci-dessous que beaucoup de verbes sont concernés. Il se n'agit donc pas d'une question négligeable. On aurait donc :

<i>bâa</i>	>	<i>baanngo</i>	voir > voyant, vision,
<i>ba</i>	>	<i>banngo</i>	courber > courbe, courbant,
<i>fâa</i>	>	<i>faanngo</i>	couper > coupant, coupure
<i>fa</i>	>	<i>fanngo</i>	montrer > montrant, enseignement
<i>hâa</i>	>	<i>haanngo</i>	essayer > essayant, essai
<i>hâ</i>	>	<i>hanngo</i>	ouvrir grand > ouvrant grandement,
<i>kîi</i>	>	<i>kiinngo</i>	élire > élisant, élection
<i>ki</i>	>	<i>kinngo</i>	construire > construisant, construction
<i>kôo</i>	>	<i>koonngo</i>	cueillir > cueillant
<i>kô</i>	>	<i>konngo</i>	germer > germant
<i>kpêe</i>	>	<i>kpeengo</i>	être amer > amertume
<i>kpë</i>	>	<i>kpennngo</i>	courir, fuir > courant, fuyant, course, fuite
<i>lôo</i>	>	<i>loonngo</i>	ramasser > ramassage
<i>lô</i>	>	<i>lonngo</i>	se dresser > dressé droit.
<i>lûu</i>	>	<i>luunngo</i>	louper > loupé,
<i>lû</i>	>	<i>lunngo</i>	enterrer > enterrant
<i>sêe</i>	>	<i>seenngo</i>	être amer > amer
<i>se</i>	>	<i>senngo</i>	assoeir > asseyant
<i>sôo</i>	>	<i>soonngo</i>	sauver > sauvant
<i>so</i>	>	<i>sonngo</i>	faire mal > pénible
<i>tyâa</i>	>	<i>tyaanngo</i>	intercepter > interception
<i>tîa</i>	>	<i>tyanngo</i>	manquer > manque
<i>tôo</i>	>	<i>toonngo</i>	cuire > cuisant

<i>to</i>	>	<i>tonngo</i>	envoyer, envoyant, envoi
<i>wôo</i>	>	<i>woonngo</i>	faiblir > faiblissant
<i>wo</i>	>	<i>wonngo</i>	respirer > respirant

Par faire simple, on applique la même règle à tous les verbes monosyllabiques à ton modulé même quand ils ne sont pas opposables à des verbes à ton ponctuel ayant la même consonne et la même voyelle. Ainsi, quand on écrit, on pourra appliquer la règle sans se soucier de savoir s'il existe ou non un autre verbe comparable à ton ponctuel. Par exemple :

<i>vîi</i>	>	<i>viinngo</i>	verrouiller > verrouillant
<i>zûu</i>	>	<i>zuunngo</i>	descendre > descendant

4. TABLEAUX RECAPITULATIFS

4.1. Tableau des consonnes

Sourdes	p	f	t	s	sh	(tj)	k	kp
Sonores	b	v	d	z	(j)	(dj)	g	gb
Prénasales	mb	mv	nd	nz			ng	ngb
Nasales	m	n	ny					
Continues		l / r	y				h	w

4.2. Tableau des voyelles orales.

Fermées	i	u
Ouvertes	e	o
Centrale	a	

4.3. Tableau des voyelles nasales.

Fermées	in	un
Ouvertes	en	on
Centrale	an	

4.4. Tableau des tons.

Ton haut	<i>â</i>	marqué par un circonflexe sur la voyelle
Ton moyen	<i>ä</i>	marqué par un tréma sur la voyelle
Ton bas	<i>a</i>	signalé par aucune marque sur la voyelle

4.5. Tableau des tons modulés

Haut-bas	âa, âan	Bas-haut	aâ, aân
Haut-moyen	âä, âän	Bas-moyen	aä, aän
Moyen-bas	ïa, ïan	Moyen-haut	ïâ, ïän

5. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cavolas M., Lerväg A., Mousikou P., Efrim C., Litavsky M., O,onoché-Quintanilla E., Salas N., Schöffelova M., Defior S., MIikulajova M., Seidlova-Malokova & Huelm C. (2013). « Common patterns of prediction of literacy development in different alphabetic orthographies ». *Psychological Science* 23 (6), p. 678-686.
- DIKI-KIDIRI Marcel (1977) *Le Sango s'écrit aussi...* SELAF/Peeters, Paris, 187 pages.
- DIKI-KIDIRI Marcel (1982) *Kua tî Ködörös –Le Devoir national, introduction à l'insruccion civique*. SELAF Applications et Transferts No 1, page 132.
- DIKI-KIDIRI Marcel (1998) *Dictionnaire orthographique du Sängö*. BBA (distribué par Karthala, Paris).
- FAYOL Michel, JAFFRE Jean-Pierre (2016) « L'orthographe : des systèmes aux usages », *Pratiques* [En ligne], 169-170 | 2016, mis en ligne le 30 Juin 2016, consulté le 11 Octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2984> ; DOI : 10.4000/pratiques.2984
- GALTIER Gérard (2012) « Les langues africaines, l'échec du passage à l'écrit ». (Site consulté le 11 Octobre 2019, à 9 h) <https://www.combats-magazine.org/fr/les-langues-africaines-loral-et-lectrit/#respond>
- HOUIS Maurice (1958) « Comment écrire les langues africaines ? » in *Présence Africaine*, Nouvelle série No 17, Le sous équipement et les leçons du Caire (décembre 1957-janvier 1958) pp. 76-92.
- MEINHOF Carl, JONES Daniel (1928) « Principals of Practical Orthography for African Languages » in *Africa : Journal of the International African Institute*. Vol. 1, No. 2 (Apr., 1928), pp. 228-239. JAFFRE, J.-P. (2003). « Orthography : Overview ». In : FRAWLEY, W.J. (ed.), *Writing and Written language. The International Encyclopedia of Linguistics*, Vol. 4. Oxford,

Oxford University Press, pp.. 386-390.

JAFFRE, J.-P. & REUTER, Y. (éds) (1985). « Orthographe(s) ». *Pratiques* 46.

MEINHOF Carl, JONES Daniel (1928) « Principles of Practical Orthography for African Languages » in *Africa : Journal of the International African Institute*, Vol. 1, No. 2 (Avril 1928) pp. 228-239, Cambridge University Press pour le compte de l'IAI.

SEBBA, M. (2007). *Spelling and Society*. Cambridge, Cambridge University Press.

SEBBA, M. (2009). « Sociolinguistic approaches to writing systems research ». *Writing Systems Research* 1, 1, p. 35-49.

TEMPLETON, S. & BEAR, D. (eds.) (1992). *Development of orthographic knowledge and the foundations of literacy*. Hillsdale : LEA.

Westermann D., Ward Ida C. (1933, 2015) « Practical Alphabets and Phonetic Orthography » in *Practical Phonetics for Students of African Languages*. IAI, Routledge, London, 188 pages. <https://doi.org/10.4324/9781315683478>.

*Académie Africaine des Langues (ACALAN)
Commission Internationale pour le Sanngo,
Mars, 2020.*